

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 1 (1882)
Heft: 2-3

Artikel: Numismatique vaudoise
Autor: Trachsel, C.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170204>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il reste à savoir si :

- 1° Cette pièce est bien celle à laquelle se rattachent tant de superstitions.
- 2° Si c'est Frédéric V, Comte Palatin qui l'a fait frapper.
- 3° A quelle époque elle a été frappée.

MAURICE DE PALÉZIEUX.

Réponses et observations.

1° Quant à l'efficacité des amulettes, constatons d'abord que les deux pièces en question se partagent la réputation, les honneurs et les vertus qui leur sont attribuées.

2° C'est un fait reconnu en Allemagne que les médailles de St-George ont été frappées à *Kremnitz*.

On les rencontre du diamètre du thaler, du demi thaler et du quart de thaler. Il y en a en or de la valeur d'un ducat, de deux, de cinq et même de dix ducats.

Ces pièces longtemps négligées sont revenues à la mode à l'époque de la guerre de la Prusse contre l'Autriche en 1866. Les écus de Mansfeld étaient alors surtout en faveur.

Ainsi donc Götze et Köhler avaient tous deux raison, mais le savant professeur d'histoire à l'Université ne pouvait supporter l'idée qu'un simple pasteur osât se prononcer dans une question de numismatique et d'histoire dont lui, Köhler, s'estimait être le juge suprême. Pour bien comprendre la mauvaise humeur du professeur ajoutons qu'à cette époque les pasteurs étaient peu estimés; c'était le siècle de *Voltaire* et des *Encyclopédistes*.
(Réd.)

Numismatique vaudoise.

Le quart de franc vaudois de 1830 mentionné dans le catalogue de M^r E. de Jenner n'est décrit nulle part que je sache. Cet essai monétaire tiré de l'oubli au bout d'un demi siècle a le don de faire tressaillir la fibre numismatique des amateurs grâce à sa grande rareté.

Feu M^r Albert Roulier de Lausanne qui en possédait un exemplaire m'a raconté l'origine de cette pièce. Un conseiller, M^r Chappuis, eut l'idée de faire graver et frapper cette pièce à titre d'essai pour la soumettre à ses collègues.

Comme il aurait dû s'y attendre, connaissant ses chers compatriotes et collègues qu'il avait négligé de consulter préalable-

ment, il fut désapprouvé par le Conseil qui ordonna la destruction des coins et confisqua les exemplaires frappés qui furent déposés dans une caisse de l'État.

Mais le malheureux auteur de cet essai infortuné en fit une maladie et mourut de chagrin comme jadis Racine qui mourut de douleur parce que Louis XIV mécontent avait passé à côté de lui sans le regarder. Quelques-uns de ces exemplaires furent donnés ci et là ou vendus à vil prix.

Un employé supérieur révisant une certaine caisse trouva les autres qui étaient restés enfouis pendant si longtemps. Tout-à-coup l'attention des amateurs fut attirée de nouveau sur cette monnaie qui, si je suis bien informé, fut vendue au profit du Musée cantonal. Elle a atteint des prix si fabuleux que je n'ose les nommer de crainte d'être taxé d'exagération.

Description.

Droit. CANTON DE VAUD. Dans le champ l'écusson vaudois orné d'une couronne de chêne et accosté de deux branches de laurier. Au bas BEL, nom du graveur. *

Revers. Dans une couronne formée par deux branches de chêne

$\frac{1}{2}$
FRANC

1830

Diamètre 17,5 millimètres.

Le poids d'un exemplaire pesé soigneusement est de 1,782 milligr., ce qui ferait 7,128 milligr. pour 1 franc entier. De là nous pouvons conclure que l'auteur de cet essai n'avait pas alors l'intention d'introduire le système monétaire français dans notre pays. C'est donc l'ancien franc suisse qu'il entendait faire frapper et dont la valeur est bien approximativement 7,128 milligr., tandis que le franc frappé d'après le système français adopté en Suisse en 1850 ne pèse que 5,000 milligr.

La pièce vaudoise de 1 franc de 1845 pèse 7,130 milligr., ce qui confirme le pesage et la valeur du $\frac{1}{4}$ de franc de 1830.

Le premier essai d'introduire le système décimal français en Suisse a été fait par *Alexandre Berthier*, prince de Neuchâtel, qui fit frapper en 1814 des pièces de deux francs pesant dix grammes et des pièces de cinq francs du poids de vingt cinq grammes.

C. F. TRACHSEL, D^r.

* Feu *F. W. A. Schlickeysen* ayant trouvé BEL sur une monnaie vaudoise de l'époque, lut : B. F. L. en ajoutant trois points et prenant ces trois lettres pour des initiales expliqua le prétendu monogramme comme suit : BOVY FECIT LAUSANNE. Voilà comme il a expliqué plusieurs monogrammes suisses à l'exemple de *Appel* qui voyant v—R sur un écu d'Appenzell, *Rhodes extéricures* lisait : Cinq rappes, au lieu de *Us Rhoden*.

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que

L'Assemblée générale

de notre Société est fixée sur le *Jeudi 25 Mai* courant. Elle aura lieu à **Zurich, Hôtel National, vis-à-vis de la gare, à 2 heures du jour.** — Nous espérons, avoir le plaisir de vous voir assister nombreux à cette assemblée, qui promet d'être fort intéressante, attendu surtout que le chiffre des membres actifs sera considérablement augmenté.

Agrérez nos meilleures salutations.

Le Président: M. DE PALÉZIEUX.

Le Secrétaire: ANT. HENSELER.

Tractanda :

- 1 - 2 h. *Réception des membres par le Comité.*
- 2 h. *Séance dans la grande salle de l'HOTEL NATIONAL; lectures de travaux; communication de pièces intéressantes, etc. Réception des candidats, désignation du lieu de la prochaine assemblée générale; rapport du Comité de Rédaction.*
- 5 h. *Banquet.*

Demande

Le soussigné désire acheter les ouvrages suivants :

1. **Die Denare und Bracteaten der Schweiz**, par H. Meyer. Zurich 1858.
 2. **Die schweizerischen Münzen**, von G. Meyer von Knonau. Zurich 1851.
- Prière d'adresser les offres à **L. Ladé**, N° 8, rue Bonnivard, Genève.

A VENDRE

Ecus des tirs fédéraux, séparément et par collections complètes.
S'adresser 30, Grand'rue, Fribourg.

Errata.

Plusieurs fautes sont restées dans notre dernier fascicule, nos lecteurs les auront sans doute remarquées et rectifiées.

Page 31 : *Revers* $\frac{1/2}{1830}$ FRANC lisez $\frac{1/4}{1830}$ FRANC

Page 52 : Titre *Louis VIV* lisez *Louis XIV.*

Page 41 : vers le bas de la page : ducats, dicken und $\frac{1}{2}$ dicken, lisez et demi dicken.

Page 48 : au bas *Négrologie* lisez *Nécrologie.*